

Maltraitance des personnes âgées et des adultes handicapés

ALMA65

Rapport d'Activité 2020

Le courage de voir
Le choix d'en parler



Centre ALMA 65

Département des Hautes-Pyrénées.

Table de matières

Editorial	3
Le centre ALMA 65 : Ses ressources	4
Le centre ALMA 65 : Son organisation	5
Le centre ALMA 65 : Ses principes d'action	7
Le centre ALMA 65 : Son activité	8
Le centre ALMA 65 : Profil des dossiers ouverts	10
Le centre ALMA 65 : Sa communication.....	12
Le centre ALMA 65 : Sensibilisation et formation.....	13
Le centre ALMA 65 : Représentation & partenariats	14
Le centre ALMA 65 : Vie associative.....	16
Fédération 3977 contre les maltraitances	17
Annexe financière.....	20

EDITORIAL

Rapport d'activité 2020

Année 2020 : année difficile pour tous, également pour notre association !

En effet,

- très peu de réunions en présentiel pour nos bénévoles ! et donc une perte de convivialité et un redoutable éloignement des bénévoles lesquels, nous l'espérons reviendront soutenir le centre d'appels !
- très peu d'ouverture de dossiers concernant les institutions ; malgré les témoignages de familles sidérées par l'ampleur des restrictions de liberté imposées aux résidents mais également par le manque d'humanité de certaines structures où résidents ou patients sont condamnés à rendre leur dernier souffle sans la présence de leurs proches ; sidérés aussi par les abus de pouvoir de certains professionnels livrés à eux même !!
- l'impossibilité pour nous d'aider des professionnels malheureux de cette situation ; déboussolés, inquiets sans repère pour certains !
- l'augmentation de notre activité pour le Domicile, du chiffre des maltraitances physiques passant de 1 à 7, de celui des maltraitances psychologiques passant de 7 à 12 démontrent la violence de ce confinement !

Les personnes vulnérables ont payé le prix fort et bien souvent nous n'avions que notre écoute pour les soutenir !

Toutefois, nous devons souligner que, lors du deuxième confinement un plus grand nombre d'acteurs de terrains ont pris le parti de repartir sur le terrain pour offrir leur aide.

Notre centre d'écoute a continué à répondre aux appels- du 3977 ou directement à notre centre- et à rappeler rapidement nos interlocuteurs.

Ceci a été réalisé grâce, en grande partie à notre secrétaire écoutante et aux réunions en visio qui nous ont permis de continuer d'honorer notre mission d'écoute et de conseil.

Bien entendu nous n'avons pu poursuivre notre mission de prévention en terme de colloque ou de conférence.

En substitution nous avons démarré un travail de réalisation de vidéos à proposer sur notre site.

Remarquons toutefois que les professionnels adhérents à notre association n'ont pu, malgré leur bonne volonté travailler totalement de concert avec nous ! Qu'ils soient tout de même remerciés des efforts réalisés car nous sommes conscients des souffrances, de la solitude parfois éprouvée durant cette année 2020 mais aussi au début de 2021 !

Lors d'une réunion en juillet avec les institutions et services nous avons tous pris conscience des trésors d'imagination dont certains ont fait preuve pour que la distanciation physique imposée ne soit pas aussi une distanciation sociale !

Alors, nous voilà optimistes !!! puisqu'il y eu aussi, des acteurs de terrains entreprenants, empreints d'humanité, capables d'entraîner autour d'eux toutes les bonnes volontés pour adoucir frustrations et désespoirs de personnes vulnérables ! Merci !!

Ainsi, il nous a paru important dans cet éditto de vous faire part uniquement du climat d'inquiétude mais aussi des faits encourageants pour regarder l'avenir !

Notre activité détaillée vous est donnée dans les pages suivantes.

Le centre ALMA [65]

Ses ressources

L'association

Association Loi 1901 depuis 2000, agréée par la Fédération 3977 contre les maltraitances, le centre ALMA 65 est une structure autonome qui contribue à la prévention et la lutte contre les maltraitances de personnes âgées et/ou en situation de handicap dans le département des Hautes-Pyrénées.

Alma 65 s'inspire dans ses activités de principes éthiques et respecte le cahier des charges défini au sein de la Fédération.

Alma 65 est animé pour l'essentiel par des bénévoles issus de divers milieux professionnels, ayant chacun reçu une formation adaptée.

Le siège social de l'association est situé Centre de santé, Place FERRE 65000 TARBES.

Les membres du centre

L'équipe des bénévoles du centre est composée de 17 membres, dont :

7 écoutants ;

10 référents (Profils : Directeur d'EHPAD actifs et retraités, cadre infirmiers, mandataire judiciaire, médecin, éducation nationale...).

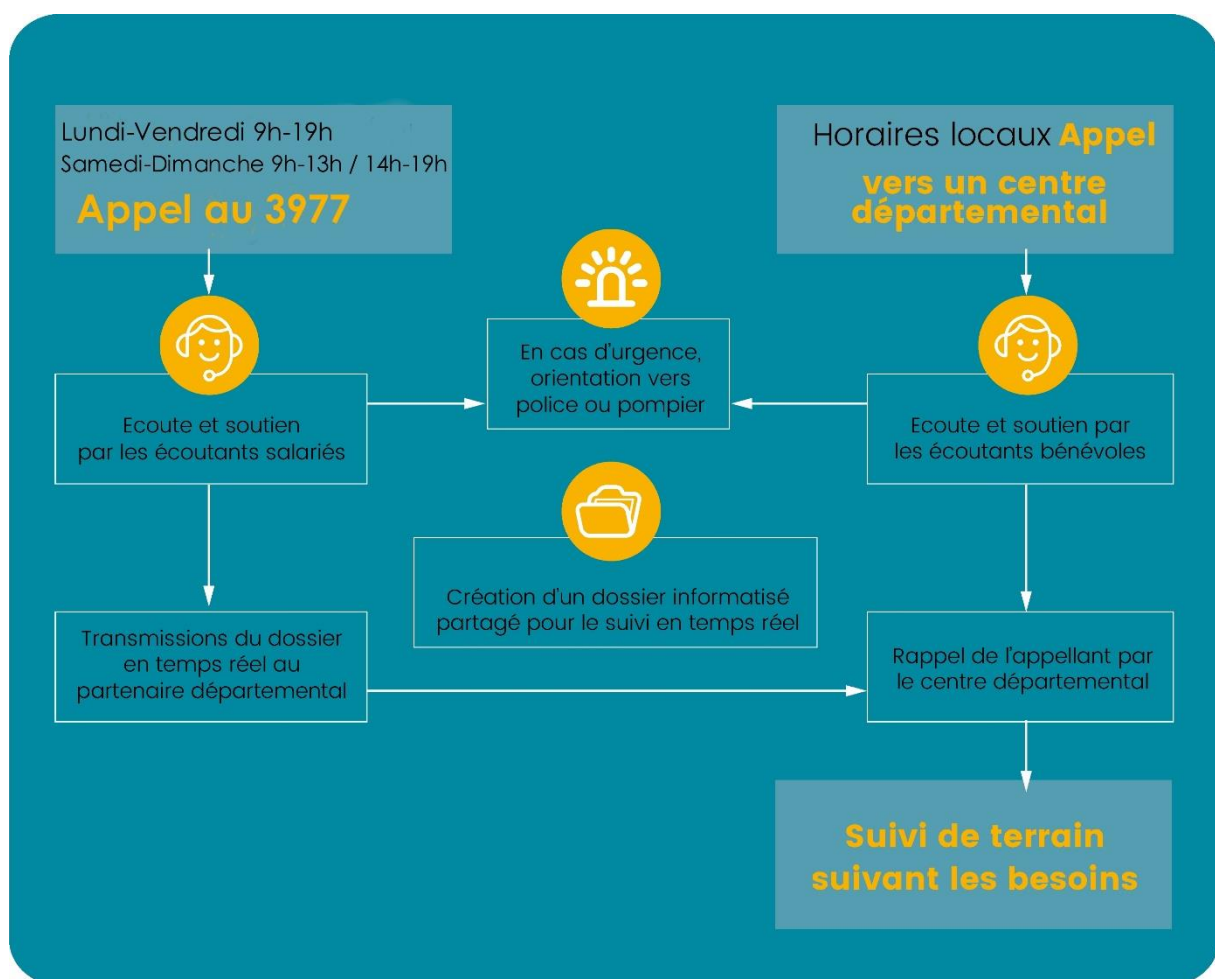
Le centre dispose d'une secrétaire-coordinatrice et écoutante pour 7h semaine puis 14 heures par semaine à partir d'août 2020.

Le centre comporte un groupe pluridisciplinaire, référents chargés du traitement des dossiers et de la mise en place de nouveaux projets.

Le centre ALMA [65]

Son organisation

PARCOURS D'UN APPEL



Offre d'écoute : pour qui ?

Les personnes âgées et adultes en situation de handicap victimes de maltraitances et leur entourage ;

Les proches aidants de ces personnes, témoins de ces maltraitances, et souhaitant contribuer à leur arrêt ;

Les professionnels intervenant auprès de ces personnes ayant observé ces maltraitances, ou ayant un doute à ce sujet, et souhaitant leur arrêt.

Tout appelant peut, s'il le souhaite, conserver l'anonymat.

Offre d'écoute : quand ?

Cette écoute est assurée 1 demi-journée par semaine, le LUNDI de 14 h à 17 h hors jours fériés.

En dehors de ces plages horaires, les appelants composent le numéro d'écoute national 3977 accessible du lundi au vendredi de 9h à 19h et le samedi et dimanche de 9h à 13h et de 14h à 19h.

Période de congés (fermeture du centre) : Le centre n'a pas fermé en 2020.

Offre d'écoute : comment ?

Le centre n'intervient que sur un appel (téléphone, courrier, courriel).

Les appels directs sont reçus au numéro : 05 62 56 11 00

Le centre dispose d'un répondeur

Des conseils et un accompagnement personnalisé

Après une phase d'écoute, d'autres bénévoles (référents) analysent la situation décrite et proposent à l'appelant, ou à la victime, des conseils d'action précisément adaptés à cette situation, à ses acteurs, et son contexte.

Ces conseils sont suivis d'un accompagnement jusqu'à l'arrêt des faits de maltraitance, ou une situation acceptable pour la victime ou sur demande de l'appelant.

Méthode : Après un rappel systématique de l'appelant pour valider les informations recueillies d'un premier jet, une réunion du groupe pluridisciplinaire permet de faire une analyse des dossiers. Et enfin, après éventuellement un appel aux professionnels de proximités en charge du dossier nous rappelons l'appelant pour lui donner nos conseils. Le délai de traitement des dossiers est variable selon la complexité des situations. Toutefois nous constatons que le traitement des dossiers cette année a été globalement d'une dizaine de jours.

Réunions pour les situations complexes

Certains dossiers complexes font l'objet d'une discussion réunissant l'ensemble des bénévoles, réunion qui a lieu chaque mois soit environ 100 heures en 2020.

Le centre ALMA [65]

Ses principes d'action

Des principes éthiques...

- **Respect de la parole et de dignité de la personne qui appelle**, témoin ou victime ;
- Les informations recueillies sont utilisées dans le **strict intérêt de la victime présumée** ;
- Libre choix des solutions proposées, avec le **consentement éclairé** de l'appelant ou de la victime présumée ;
- Respect strict de la **confidentialité** des informations recueillies dans les dossiers constitués à l'occasion des appels. Ces informations ne peuvent être communiquées que dans le cadre prévu par la Loi ;
- **Neutralité et impartialité** : Les intervenants s'interdisent de substituer leurs propres valeurs et conceptions de vie à celles des intéressés ;
- En cas de conflit **d'intérêt** : le centre se dessaisit du dossier, qui est déposé dans un autre centre ;

... mise en œuvre lors d'une écoute de qualité...

- Le centre assure une **écoute pluraliste** (au moins deux écoutants) afin de mieux appréhender les situations qui lui sont soumises, et rester objectif ;
- Pour la confidentialité des appels et la sécurité des bénévoles, ceux-ci restent **anonymes**, sauf danger avéré pour la victime et lorsque la Loi l'impose ;
- Les bénévoles sont astreints à une **formation spécifique** assurée par la Fédération 3977 ;
- Le **système d'information** utilisé est sécurisé et déclaré à la Commission Nationale pour l'Informatique et les Libertés (CNIL).

... et aussi du conseil et de l'accompagnement,

- Une réflexion interdisciplinaire précède toute proposition, afin de prendre en compte l'ensemble des éléments humains, sociaux et économiques ;
- Le centre aborde les situations au plan juridique, sanitaire, médico-social et social.

Complémentaire des services publics de proximité

- Le centre **s'interdit toute intervention directe** dans les situations qui lui sont rapportées ; il privilégie le recours et l'intervention des services publics de proximité, d'autres services ou associations, dont il n'a ni la compétence, ni la légitimité ;
- Il intervient sous le principe **de subsidiarité** par rapport à l'action de ces services ;
- Le signalement d'une situation à la justice, lorsqu'il est nécessaire, est réalisé par le président du centre après vérification du bien-fondé de la démarche ;

Ces principes sont communs aux centres adhérant à la fédération 3977 qui les réunit.

Le centre ALMA [65]

Son activité

Chiffres clé [Année 2020 et évolutions 2019-2020]

	2018	2019	2020	2019-20
Dossiers	15	18	24	42
Ouverts par la plateforme	12	17	14	31
Ouverts par le centre	3	1	10	11
Clôturés par le centre	4	22	22	44
Appels	183	119	189	308
Entrants (venant de l'extérieur)	49	41	55	96
Sortants (vers l'extérieur)	134	78	134	212
Durée des appels	543	864	4593	5457
En écoute	129	288	865	1153
En suivi	414	576	3728	4304
Durée moyenne par appel (mn)	INC	INC	42	42
En écoute			21	21
En suivi			51	51

Commentaires

[Les dossiers]

- En 2020 : 24 dossiers ouverts.
- De 2019 à 2020 : le pourcentage d'augmentation n'est pas pertinent sur le nombre restreint de dossiers.

Tendance : Augmentation (+6)

[Les appels]

- En 2020 : 189 appels au total dont 110 en relation directe avec l'appelant.
- De 2019 à 2020 : 58 % d'augmentation en raison du confinement nécessitant des appels téléphoniques plus nombreux au sein de l'équipe.

Tendance :

[La durée des appels]

- En 2020 : 4593 minutes
- De 2019 à 2020 : forte augmentation non significative car le chiffre antérieur était très approximatif tandis que le chiffre de 2020 est calculé par le logiciel du 3977.

■ **Tendance :**

- Durée par appel : 42 minutes en moyenne sachant que le premier appel reçu est de 21 minutes en moyenne alors que celui concernant le suivi dure en moyenne 51 minutes.

Le centre ALMA [65]

Profil des dossiers ouverts

	2018	2019	2020	2019-20
Victimes				
Hommes	6	8	5	13
Femmes	13	10	21	31
▪ 18 – 60 ans			2	
▪ 61 – 75 ans	5	2	8	10
▪ 75 ans et plus	12	10	14	24
Situation de handicap	3	1	2	3
Lieu de survenue				
Domicile	16	15	22	37
Etablissement	3	3	2	5
Appelants				
Hommes	6	4	6	10
Femmes	13	8	20	28
Victime elle même	0	0	7	7
Proche famille	9	6	12	18
Professionnels	3	3	4	7
Autres	7	3	3	6
Personne mise en cause				
Entourage familial	16	6	14	20
Professionnels ou établissement	3	3	12	15
Autres	1	3	5	8
Type de maltraitance				
Psychologiques	9	7	12	19
Financières	3	3	0	3
Négligences (actives et passives)	2	4	0	4
Physiques	2	1	7	8
Privation de citoyenneté	0	0	5	5
Autres types de maltraitance	0	0	1	1

Commentaires

[Les victimes]

- En 2020 : 26 personnes concernées pour 24 dossiers ouverts car 2 couples victimes de maltraitance.
- De 2019 à 2020 :

Tendance :

[Lieu de survenue]

- En 2020 : davantage de dossiers à domicile qu'en institution.
- De 2019 à 2020 : En regard des périodes de confinement il nous est difficile d'analyser l'augmentation.

Tendance :

[Les appelants]

- En 2020 : Plus de femmes et de proches
- De 2019 à 2020 :

Tendance :

[Les mis en cause]

- En 2020 : 31 personnes mises en cause pour 24 dossiers ouverts car plusieurs personnes sont mises en cause pour un même dossier notamment parmi les professionnels.
- De 2019 à 2020 :

Tendance :

[Le type de maltraitance]

- En 2020 : On constate qu'il y a eu une forte augmentation de signalement des cas de maltraitance physique.
- De 2019 à 2020 :

Tendance :

Le centre ALMA [65]

Sa communication

Supports utilisés

Proposés par la Fédération :

- **Affiches, dépliants**

Outils développés par le centre :

- **Lettre d'information interne**
- **Affiches** (*créées mais pas utilisées pour le colloque*)
- **Site internet**

Actions réalisées

- Participation à des conférences prévues mais non réalisées.
- Organisation d'un colloque prévu mais annulé en raison des restrictions sanitaires.

(en heures)

	2018	2019	2020
Temps consacré à la l'élaboration de supports	150	200	87
Temps consacré à la diffusion des supports	100	100	15

Le centre ALMA [65]

Sensibilisation et formation

Ressources disponibles

En 2020, 3 bénévoles ont été impliqués dans des interventions de sensibilisation ou des actions de formation.

Interventions de sensibilisation réalisées en 2020

Colloque 16 mars 2020 à la CCI de Tarbes : « De l'écoute à l'accompagnement » ANNULÉ (Tout public).

5 dates programmées sur 5 sites différents pour des conférences à destination de la fédération ADMR du 65 non réalisées. (Bénévoles, salariés et familles).

Sensibilisation Institut Saint-Simon en juin 2020 par visioconférence. Destinée à 25 étudiants en ASG (Assistants de soin en gérontologie).

Préparation de vidéos en substitution du colloque à compter du mois de juin (tout public).

Formations réalisées en 2020

Pas d'agrément pour les formations.

(en heures)	2018	2019	2020
Temps de préparation des sensibilisations et formations	448	425	30
Temps* d'animation des sensibilisations et formations		63	63

*y compris les temps de déplacement

Le centre ALMA [65]

Représentation et partenariats

Alma 65 siège dans plusieurs instances et commissions, mais aussi groupes de travail pour l'élaboration de fiches (exemple : fiche d'information sur les situations préoccupantes (institutions et services du département) ; information sur des dispositifs existants dans le département concernant la dénonciation de violences sur personnes vulnérables ...)

Mairie TARBES : Commission Accessibilité

CDCA : Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie

MDA,

MDS,

MAIA,

Conseil Départemental d'Accès aux Droits des Hautes Pyrénées

Pyrène plus,

Les 6 CLIC du département,

Association des Paralysés de France,

ADMR,

SSIAD,

Association de Soins

Palliatifs,

EHPAD publics et privés,

CH de Tarbes.

Avec les organismes institutionnels

- Communes
- Conseil Départemental
- Agence Régionale de Santé
- Direction Départementale de la Cohésion Sociale

Types de contact :

- Relais pour traitement de dossiers : DSD, ARS ...
- Partenariat sur projet : MAIA, APF...
- Actions de formation ou demandes de subventions : Détaillé ci-dessous.

Auprès d'autres institutions

MDA, Mairie de Tarbes, MAIA, CDCA

Avec d'autres associations

Partenariat à des degrés divers avec :

- ADMR, AIDER65, SSIAD
- France Bigorre Alzheimer
- Les 6 CLIC du département
- Association des Paralysés de France 65
- SP2

Participation aux actions régionales

Néant

Participation aux événements fédéraux

Néant

INSTITUTIONS

- Mairie de Tarbes : commission accessibilité
- CDCA : Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie
- MAIA : Table de Concertation Tactique

RELATION INSTITUTIONS

- **Communes et intercommunalités**

Tarbes : demande de subvention, support de communication.

- **Conseil départemental 65**

Demande de subvention, travail en commission, relais pour traitement de certaines situations

- **Délégation Territoriale 65 / Agence régionale de santé**

Relais pour traitement de certaines situations

- **Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP)**

Demande de subvention, groupe de travail

Le centre ALMA [65]

Vie associative

Les instances de l'association

- Le Bureau a tenu 7 réunions en 2020.
- Le Conseil d'Administration a été réuni 1 fois en 2020.

Réunions internes

Réunions dossiers : 20 (réunion en visio ou présentiel + réunions téléphoniques)

Réunion stratégie : 7 (réunion en visio ou présentiel)

Formation des bénévoles

Destinées aux nouveaux bénévoles intégrant un centre, ces formations sont organisées en trois modules, répartis sur 5 jours :

- Module 2 « L'écoute et la prise en charge de la maltraitance dans un centre d'écoute » (2 jours) ; il a été suivi par 4 bénévoles en 2020 ;

Autres formations suivies

Néant

Formation du/des salariés

Sur différents logiciels bureautiques et informatiques (site internet 20h, visioconférence 15h, vidéos 35h)

(en heures)	2018	2019	2020
Temps consacrés à la formation des bénévoles	112	118	56

Fédération 3977 contre les maltraitances

La Fédération rassemble tous les centres départementaux et interdépartementaux qui luttent contre les maltraitances faites aux adultes en situation de vulnérabilité en France.

Principales missions

- ✓ Recevoir des appels pour suspicion de maltraitance au numéro 3977, plateforme nationale, avec la possibilité d'appels directs des centres départementaux et interdépartementaux par un numéro spécifique ;
- ✓ Contribution à la coordination des acteurs de la lutte contre les maltraitances, privés ou publics, à la fois au niveau national et en proximité ;
- ✓ Respecter l'égalité des appelants pour l'accès à l'écoute et l'accompagnement des appels sur le territoire national, quelles que soient les personnes ;
- ✓ Susciter la création de centres associatifs de bénévoles dans les zones non couvertes ;
- ✓ Être l'interlocuteur des pouvoirs publics, et constituer le pivot du dispositif national de lutte contre les maltraitances ;
- ✓ Assurer la collecte des données pertinentes pour développer les connaissances et la recherche sur les maltraitances ainsi que les réponses à y apporter ;
- ✓ Respecter la complémentarité entre les actions associatives d'alerte et les interventions des professionnels et des services publics de proximité ;
- ✓ Organiser et participer aux actions de formation et de sensibilisation de tous les acteurs concernés par la lutte contre les maltraitances : professionnels de santé et du travail social, proches aidants, bénévoles des associations et des centres, intervenants des services déconcentrés de l'Etat et des collectivités territoriales.

Ce dispositif s'engage à permettre à l'appelant sa libre expression, le respect de la confidentialité de ses propos, l'indépendance de son écoute.

Le témoin et la victime sont ainsi protégés des représailles et des sanctions possibles.

Les conseils sont proposés en toute neutralité, excluant tout conflit d'intérêt.

La pertinence de ces conseils est assurée par la formation des intervenants, le suivi pluraliste et multidisciplinaire, l'expérience des centres et leur connaissance du terrain

La plateforme nationale d'écoute

Elle est animée par des professionnels de formations diverses (psychologue, travail social) qui reçoivent les premiers appels pour suspicion de maltraitance, et ouvrent un dossier lorsque c'est pertinent.

Ils sollicitent les centres de la Fédération (ou les services des Conseils départementaux en l'absence de centre) pour poursuivre l'écoute, puis orienter et accompagner les appelants.

Le réseau des centres départementaux et interdépartementaux

Ils reçoivent des appels directs, ou prennent la suite des écoutes amorcées par les professionnels de la plateforme. Ils alimentent les dossiers ouverts avec les informations reçues. Après analyse de la situation, les centres conseillent les victimes (ou autres appelants) et les accompagnent pour chercher à faire cesser les maltraitances au plus vite.

Par ailleurs les centres ont une activité de sensibilisation et de formation, ainsi qu'une communication visant à faire évoluer les représentations, les connaissances et les compétences des acteurs concernés vis-à-vis des maltraitances.

Les centres sont régulièrement réunis ; des formations sont proposées ; la situation des centres est suivie et de multiples coopérations et mutualisations sont mises en œuvre au sein de la Fédération.

Les instances fédérales

- L'assemblée générale de la Fédération est constituée des représentants des centres adhérent (collège 1), de personnes qualifiées (collège 2) et de représentants de partenaires de la Fédération dans la lutte contre les maltraitances (collège 3).
- L'assemblée générale élit un Conseil fédéral qui lui-même désigne par élection un bureau fédéral
- Par ailleurs, la Fédération s'appuie sur un Conseil scientifique, sur un Comité d'éthique, sur des commissions permanentes et des groupes de travail thématiques.

Initiatives, représentation & partenariat

La Fédération organise chaque année un colloque. Elle propose une diversité de formations sur la thématique des maltraitances.

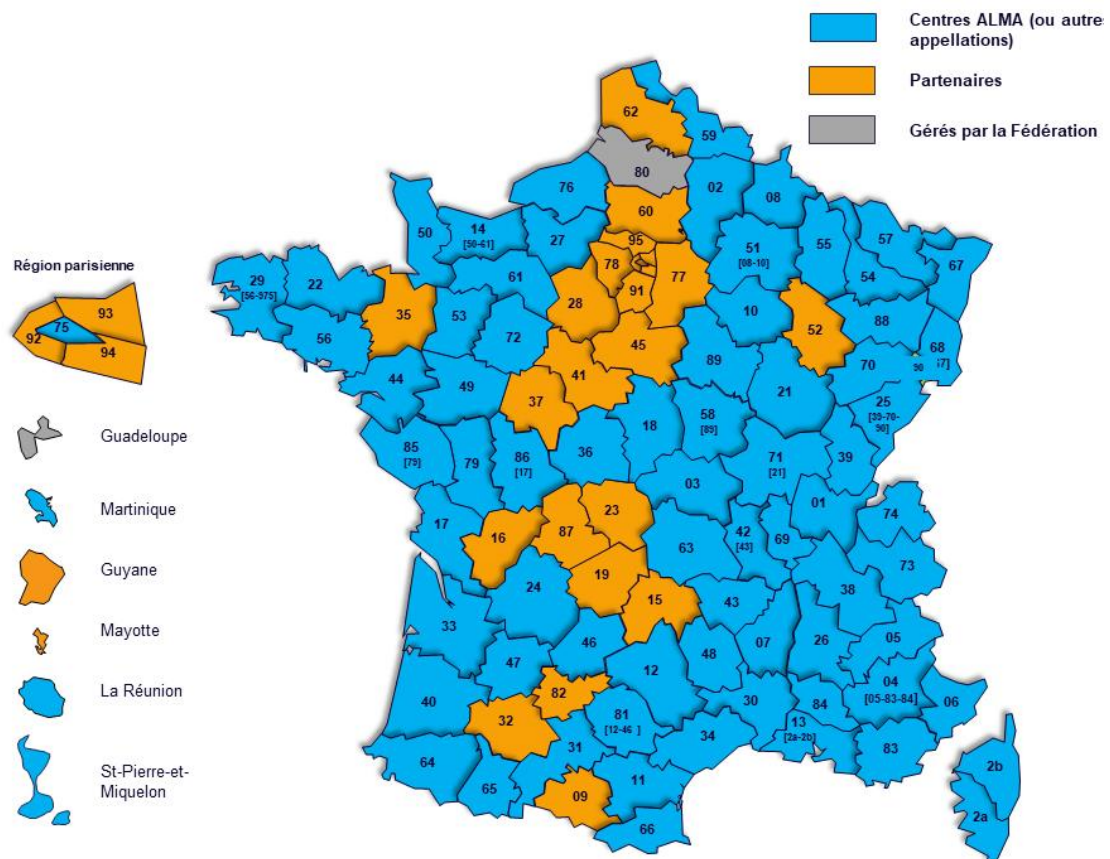
La Fédération participe au Haut Conseil de la Famille, de l'Enfance et de l'Age et à la Commission Nationale de Promotion de la Bienveillance et de lutte contre les Maltraitances. Sous l'égide du Ministère des solidarités et de la santé (DGCS), elle entretient un partenariat avec diverses institutions comme le Défenseur des droits, l'APF- France Handicap ou L'institut français de Justice Restaurative.

Site internet : 3977.fr

Site internet ALMA65 : alma65.fr

La Fédération 3977 au sein du dispositif national de lutte contre la maltraitance

52 centres ALMA interviennent dans 79 départements



Annexe financière

Bilan de l'exercice 2020

ACTIF				PASSIF	
Actif immobilisé	Brut	Amortissements	Net		
		2020			
	0,00		0,00	Fonds associatif	57 857,46
				Résultat comptable 2020	5 470,05
Actif circulant	0,00		0,00	Résultat	63 327,51
Solde banque postale au 31-12-2020			4 583,50		
Livret A Banque postale au 31-12-2020			58 744,01		
Sous-total actif circulant			63 327,51		
TOTAL			63 327,51	TOTAL	63 327,51

RAPPORT COMPTABLE 2020

CHARGES		PRODUITS	
60 Achats		70 Prestations de services	
601 Achats stockés	0,00	706 Remb 3977 et URSSAF	188,00
6061 Achats stockés	0,00		
6064 Fournitures administratives	918,01		
606-8 Autres matières	105,80		
	1		
Total Compte 60	023,81	Total Compte 70	188,00
61 Services extérieurs		74 Subventions d'exploitation	
613 Location CCI et photocopieur	118,80		
615 Entretien et réparations (informatique)	0,00	Etat	8 000,00
616-1 Assurances GROUPAMA RC	0,00	Conseil général	3 300,00
6181 Documentation	0,00	Mairie Tarbes	250,00
6185 colloques	0,00		
			11
Total Compte 61	118,80	Total compte 74	550,00
62 Autres Services extérieurs		75 Autres prod de gest courante	
623-1 Annonces , insertions	240,00	756 Cotisations Etablissements	800,00
623-8 Divers	444,92	et cotisations individuelles	
625-6 Missions	0,00		
626 Frais postaux et télécom	696,42		
628-1 Cotisations ADISPO	58,50	758 Transfert Livret A vers CCP	2 000,00
Services bancaires			
	1		
Total Compte 62	439,84	Total compte 75	2 800,00
64 Charges de personnel		76 Produits financiers	
6411 Salaires	5 145,00		0,00
6414 Indemn et avantages divers	0,00	Total compte 76	0,00
6451 Charges sociales	1 340,50		
	6		
Total compte 64	485,50	77 Produits exceptionnels	
65 Charges diverses			
658 Cotisations APF	0,00		
Total compte 65	0,00		
66 Dotation financières			
Total compte 66	0,00	Total compte 77	0,00
67 Charges exceptionnelles			

671 8 Autres charges (dépôt livret)	0,00		
Total compte 67	0,00		
68 Dot aux amortissements			
681 12 Immobilisations corporelles	0,00		
Total compte 68	0,00		
Total des charges	9 067,95	Total des produits	14 538,00
Valorisation du bénévolat	33 332,00	Bénévolat	33 332,00
TOTAL GENERAL	42400	TOTAL GENERAL	47 870,00
		Excédent comptable	5 470,05



Soutenu
par



**MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction générale
de la cohésion sociale

**ALLO MALtraitance des personnes âgées et
des adultes en situation de handicap**

Centre départemental Des Hautes-Pyrénées
PLACE FERRE 65000 TARBES

Tél : 05 62 56 11 00 - alma65@orange.fr - alma65.fr -
3977.fr

Association loi 1901 - Siret n° 439 737 396 00010

